



Buddleia davidii

Franchet



Nom français : Buddleia du père David
ou arbre à papillons

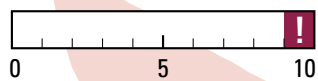
Famille : Buddleiacées

Synonyme : *Buddleia variabilis* Hemsley

Origine : Chine

FICHE INFO

Degré d'urgence
de la lutte à mener (10 = max.)



**Cette espèce figure
dans la liste noire**

Liste des néophytes de Suisse
posant des problèmes du point de
vue de la protection de la nature
et/ou de la santé humaine et dont
les effets négatifs sur l'environne-
ment sont démontrés.



Michel Vauthay



Michel Vauthay

**Arbuste ou arbrisseau pérenne (persistant) de 2 à 5 mètres de hauteur à port évasé.
Sa durée de vie peut atteindre une trentaine d'années.**



Rameaux : quadrangulaires, à moelle importante restants assez souples.



Feuilles : opposées, vertes ou grisâtres, **duveteuses au revers**, lancéolées et denticulées, de 10 à 30 cm de long, caduques ou semi-caduques lorsque l'arbre a atteint une certaine maturité.



Fleurs : en panicules denses, cylindriques de 20-50 cm de long. Chaque fleur, mesure de 9 à 11 cm. Les variétés horticoles créées pour le marché commercial peuvent présenter des fleurs allant du blanc au violet foncé.



Fruits : forment des petites capsules allongées, se fendant en deux à maturité.

Date de floraison

janv
fév
mars
avril
mai
juin
juil
août
sept
oct
nov
déc



Biologie de l'espèce

Caractéristiques écologiques

Le Buddleia se plaît dans les zones alluviales, zones déboisées, gravières, carrières, parois rocheuses, voies ferrées, friches, talus, berges de rivières, lieux incultes de régions de basse altitude et de l'étage collinéen.

Il profite de la mise à nu des berges de cours d'eau (crues ou inondations) pour s'implanter. Il tolère de grands écarts de température.

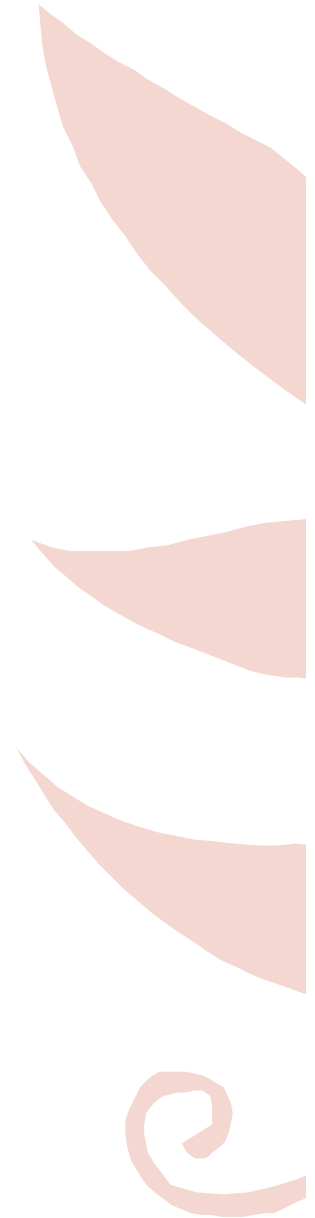
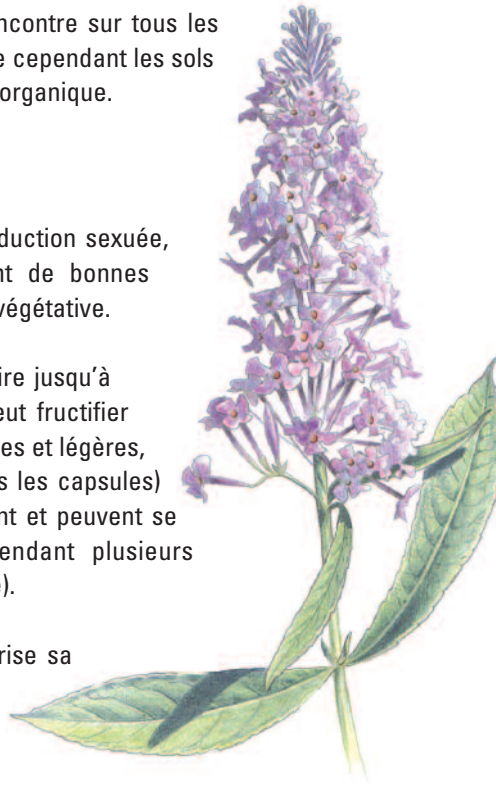
En Europe, *B. davidii* se rencontre sur tous les types de sols, mais il préfère cependant les sols drainés pauvres en matière organique.

Modes de reproduction et dissémination

Le Buddleia utilise la reproduction sexuée, mais il possède également de bonnes capacités de multiplication végétative.

Chaque arbuste peut produire jusqu'à **3 millions de graines** et peut fructifier dès la première année. Petites et légères, les graines (contenues dans les capsules) sont disséminées par le vent et peuvent se conserver dans le sol pendant plusieurs années (dormance profonde).

L'élagage du Buddleia favorise sa reprise la saison suivante: il peut ainsi atteindre 2 mètres en un an.



Espèce proche

Le lilas (Syringa vulgaris, fam. des Oléacées)

Arbuste indigène, dont le point de ressemblance est uniquement la fleur, présente des inflorescences en corolles lilas, violettes ou blanches, à tube étroit et calice en cloche. **Les feuilles se différencient facilement de celles du Buddleia** : glabres, à long pétiole, moins allongées et "en forme de coeur".



Le Lilas

Jean Tosti



Danger

sur les espèces indigènes

La plante forme des peuplements monospécifiques et limite la présence d'autres espèces. Son nectar est apprécié par les papillons, mais ses feuilles ne participent pas à leur cycle biologique: le Buddleia ne nourrit pas les chenilles comme certaines plantes-hôtes indigènes (orties, graminées, buissons, etc).

sur le milieu

Le Buddleia tend à limiter la diversité spécifique en colonisant rapidement les milieux remaniés ou pionniers et diminue la dynamique naturelle des zones alluviales en ancrant les glariers.



Glacier envahi par le Buddleia.



Sites
Internet

- www.cps-skew.ch
- www.ville-ge.ch/cjb
- www.ge.ch/nature/flore

sur les activités humaines

L'impact sur les activités humaines est minime.

En Nouvelle Zélande, il représente une mauvaise herbe importante dans des plantations de conifères où il concurrence les arbres nouvellement plantés.



Mesures de lutte

- Dessouchage
- Tronçonnage (affaiblissement des souches).
- Arrachage à la main des jeunes plants (permet de contrôler partiellement la présence de l'espèce).
- Coupe systématique des inflorescences juste après la floraison pour empêcher la formation des graines et donc sa progression (lutte minimale).



L'élimination des plantes doit impérativement se faire par incinération et non par compostage.

remarque

Il est souvent nécessaire d'implanter des espèces indigènes très rapidement afin de ne pas laisser le Buddleia se réimplanter, mais également de détruire les rémanents qui peuvent redonner rapidement des individus par semis et bouturage naturel lorsqu'il est en contact avec le sol.

Pour plus de renseignements : **Fiches techniques du DNP**



Dessouchage d'un arbuste



Historique et distribution

Provenance et évolution

Découvert en 1869 en Chine par le père David, les premières graines parvinrent en Angleterre en 1893. L'espèce colonisa ensuite les zones bombardées après la seconde guerre mondiale.

Il est utilisé principalement comme arbuste d'ornement et la vente de plants dans le milieu horticole favorise encore davantage sa dissémination.

Distribution actuelle générale et locale

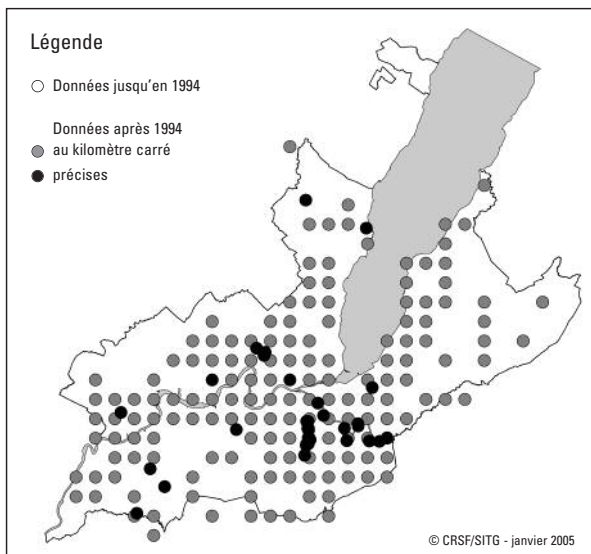
Europe et Monde Actuellement, il se répand également dans les régions boisées ouvertes de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Présent en Europe de l'Ouest et notamment dans les îles anglo-saxonnes. La limite nord de son aire de répartition se situe en Norvège. Il est présent jusqu'à des altitudes de 1300 mètres.

Suisse Répartition sur l'ensemble du territoire, excepté en Engadine.

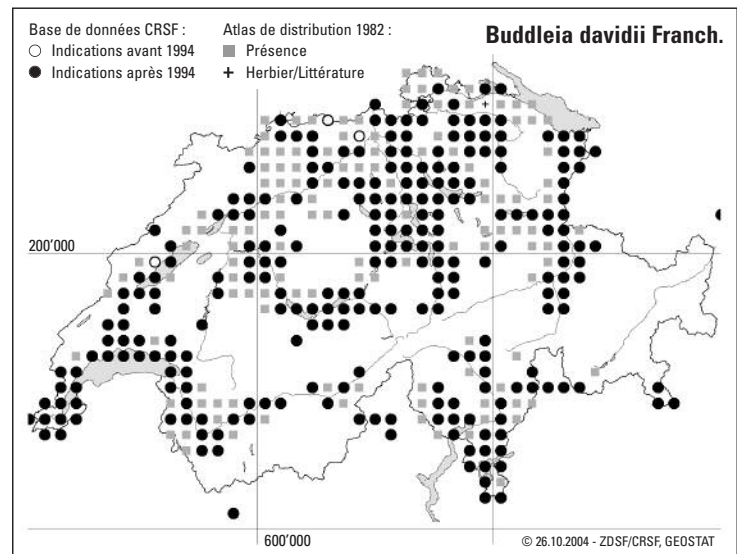
Genève Le Buddleia est présent sur l'ensemble du canton. Il se répand rapidement le long des cours d'eau comme l'Allondon et l'Arve, ainsi que dans les friches et terrains non recouverts (gravières, chantiers).

Cartes de distribution

Genève



Suisse



Résultats de l'enquête sur les néophytes envahissantes de la Commission suisse pour la protection des plantes sauvages.

Impressum

Editeur

© DNP, 2006

Avec la collaboration du GAPE

Conception graphique

Christine Serex

Illustration de l'espèce

Roger Megger,
d'après images des CJB
et de diverses flores
(tiré du miniguide
La Salamandre
"Plantes envahissantes")

Cartes

CRSF/CPS

Impression

Imprimerie Lenzi SA

Imprimé sur papier 100% recyclé

Renseignements

DNP

Tél. : 022 388 55 40

Fax : 022 388 55 20

Site : www.ge.ch/nature/flore

e-mail : courrier.dnp@etat.ge.ch

GAPE : Groupe d'action contre les plantes envahissantes. Membres du GAPE : représentants du Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB) ; Pro Natura Genève ; Domaine nature et paysage (DNP) ; bureau GREN ; Service cantonal de l'écologie de l'eau (SECOE) ; Ecole d'ingénieurs HES de Lullier, filière "Agronomie".

Département du territoire
Domaine nature et paysage

Version 1.1 - mars 2005